

Constat d'état, diagnostic et rapport d'intervention

Date du rapport : 5 juin 2026

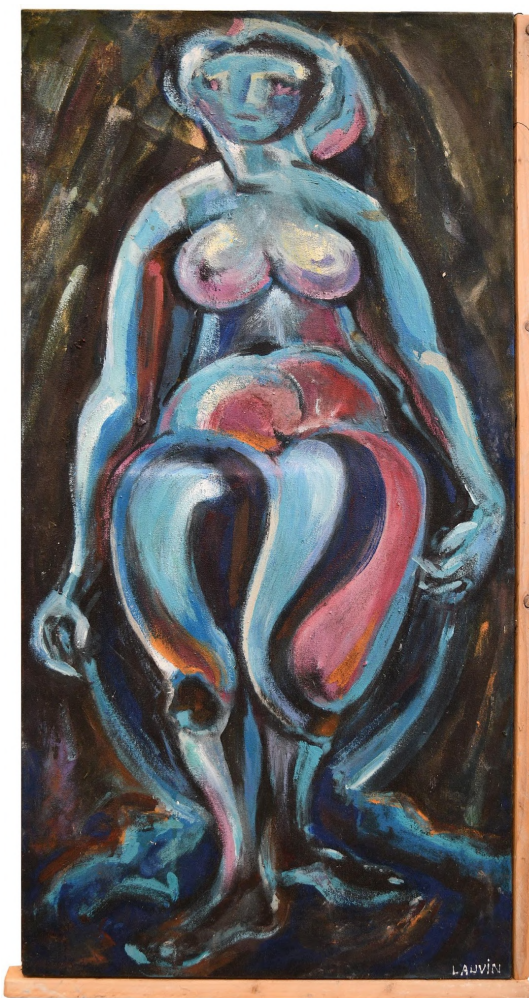
N° INP : INP-2024-122

Interventions effectuées : Traitements du support et de la couche picturale

Responsable du suivi des interventions auprès du Musée : Isabelle Pinel, Directrice de la Culture et du Patrimoine

Noms des enseignants responsables : Jean-François Hulot, Amalia Ramanankirahina, Nelly Cochet

Noms des étudiants restaurateurs : Arisa Sato (Promotion 2023-2028), Arthur Viala (Promotion 2022-2027)



Vue générale, Face, avant restauration



Vue générale, Revers, avant restauration

Table des matières

I. IDENTIFICATION DE L'ŒUVRE :.....	2
II. MATÉRIAUX ORIGINAUX ET TECHNIQUE.....	2
III. HISTOIRE MATÉRIELLE.....	4
IV. ALTÉRATIONS.....	4
V. DIAGNOSTIC ET PRONOSTIC.....	5
VI. PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS.....	5
VII. INTERVENTIONS DE RESTAURATION.....	6
A. Support.....	6
B. Couche picturale.....	11

I. IDENTIFICATION DE L'ŒUVRE :

- Titre, sujet, iconographie : *Nu féminin bleu*
- Auteur, attribution : François LAUVIN
- Signature : « LAUVIN » en bas droite (côté senestre)
- Datation : XXe siècle
- Technique : Peinture à huile sur toile
- Dimensions, format : H.100 x L.50 cm (sans cadre)
- Cadre, dimensions : cadre constitué de 4 tasseaux en bois (section 20 x 25 mm) assemblés au cloutage, cloués sur les côtés de la toile.
- Lieu de conservation : Musée municipal de Moret-Loing-et-Orvanne
- Responsable juridique de l'œuvre : Isabelle Pinel, Directrice de la Culture et du Patrimoine
- N° d'inventaire Musée : non renseigné

II. MATÉRIAUX ORIGINAUX ET TECHNIQUE

- **Stratigraphie générale** : Support (1 Châssis 2 Toile) – 3 Couche picturale



- **Support** :

Châssis :

- Châssis rectangulaire en bois résineux, fixe (sans clé), avec une traverse horizontale
- Chanfrein : 5 mm
- Dimension des montants et des traverses : 45 mm de large, 20 mm d'épaisseur

- Mode d'assemblage : Deux montants verticaux et deux traverses horizontales en haut et en bas sont assemblés par le système à enfourchement. L'assemblage de la traverse en milieu avec deux montants verticaux est assuré par le système à tenon-mortaise.



Assemblage à enfourchement

- Étiquettes, inscriptions : Tampon « 100 x 50 » sur la traverse en haut. Cet élément indique la fabrication industrielle.
- Léger, qualité médiocre.



Tampon « 100 x 50 »

Toile originale:

- Nature : probablement toile de coton, moyennement épaisse
- Les bordures de toile sont coupées au niveau des tranches du châssis.
- Armure : Armure sergée, un fil noir au sens vertical, un fil blanc au sens horizontal
- Contexture : 16 fils par cm dans les deux sens



Détail, texture de toile

Tranches

- Mode de fixation : la toile est montée sur le châssis au cloutage avec semences
- Il s'agit d'un montage original

- **Couche Picturale**

Dessin préparatoire : n'est pas observé à l'œil nu.

Couches colorées :

- Peinture à l'huile directement sur la toile sans préparation. Les taches de peinture infiltrées sont visibles sur le revers.
- Description : application fine en général, zone demi-pâte se trouve localement, appliqué à la brosse

- **Vernis** : non vernis

III. HISTOIRE MATÉRIELLE

- **Documentation sur l'histoire matérielle de l'œuvre** : Non renseignée

- **Modification de l'état original**

L'état actuel de l'œuvre permet de supposer qu'elle n'ait pas été modifiée depuis la création (montage et cadre originaux).

- **Interventions de restaurations antérieures**

Aucune trace d'intervention antérieure n'a été observée.

IV. ALTÉRATIONS

- **Relevé des altérations**

État du châssis : en état sain, peu empoussiéré

État du support toile :

- La tension n'est pas satisfaisante.
- Empoussièremment et encrassement du revers

- Perte de la planéité : un enfoncement au centre de la composition, s'accompagnant d'une rupture légère et locale de la cohésion de la couche picturale.

Etat de couche picturale :

- L'adhésion et la cohésion sont globalement bonnes, à l'exception de la zone de choc indiquée ci-dessus.
- Empoussièrément et encrassement de la surface

● **Conclusions**

- Sur l'état de conservation de l'œuvre : La cohésion de la couche picturale est bonne sauf la zone de l'enfoncement important au centre de la composition. Cet enfoncement génère une déformation importante du support dans la partie supérieure de la toile.

- Sur l'état de présentation : le tableau n'est pas présentable en l'état.

V. DIAGNOSTIC ET PRONOSTIC

- **Causes des altérations** : L'enfoncement au centre de composition a été probablement causé par un choc mécanique extérieur.
- **Evolution possible** : La déformation due à l'enfoncement risque de se propager et causer également une perte de cohésion de la couche picturale. L'empoussièrément et l'encrassement du revers et de la surface peuvent générer d'autres altérations optiques et biologiques.

VI. PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS

- **Problématiques principales** : Déformation de support toile. L'objectif principal de restauration, il s'agit de rétablir la planéité du support. En raison de l'importance de cette déformation, le démontage de la toile sera nécessaire.

- **Interventions possibles :**

Support

- Désencadrement
- Mise en place de papier de protection sur les arrêts de toile (bandes en papier chanvre)
- Protection locale sur l'enfoncement par la face (papier de renfort en papier chanvre)

- Démontage de la toile
- Dépoussiérage du revers de toile
- Mise en place de bandes de tension en intissé avec BEVA® 371 film
- Mise en tension sur bâti extenseur / Reprise de la déformation (chambre humide)

- Dépoussiérage du châssis original
- Remontage de la toile sur châssis original

- A titre de conservation préventive, mise en place d'un dos de protecteur, d'un calage de la toile pour protéger le tableau contre des chocs mécaniques et climatiques

Couche picturale

- Consolidation sur la zone de l'enfoncement
- Dépoussiérage et décrassage de la surface avec des éponges micro-poreuses.

VII. INTERVENTIONS DE RESTAURATION

A. Support

- 1) Désencadrement : Les quatre baguettes, clouées directement aux chants de toile, ont été enlevées et ne seront pas remontées sur le châssis car leur fixation est inadaptée. Faire réaliser un cadre..
- 2) Mise en place de papier de protection aux arêtes de la toile : des bandes en papier de chanvre avec Tylose (Methylhydroxyethylcellulose) 2-3 % dans l'eau
- 3) Démontage de la toile : La toile était clouée sur le châssis et a été démontée à l'aide d'une pince et un tournevis.
- 4) Dépoussiérage au revers : Un passage d'une brosse et d'un aspirateur a été réalisé.

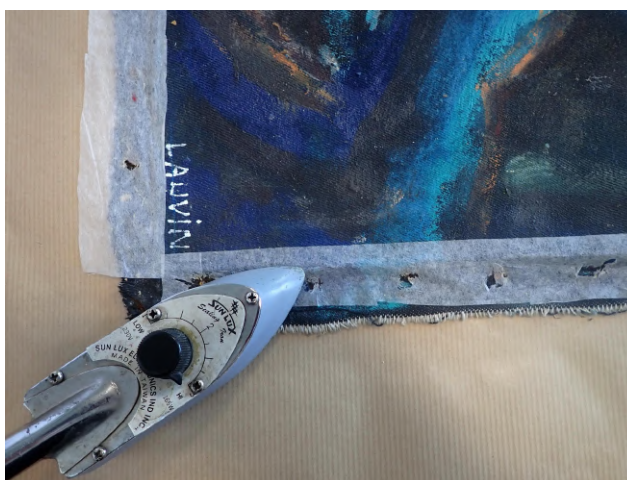


Revers, Avant dépoussiérage



Revers, Après dépoussiérage

- 5) Mise à plat des tranches de toile : Le passage du fer par le revers et la face a été réalisé sur les tranches, par l'intermédiaire d'une bande de gaze et avec un léger apport contrôlé d'humidité à l'aide d'une éponge humidifiée.



Traitement en cours

- 6) Mise en tirants : Voir le schéma 1. Les bandes de papier kraft ont été collées sur les bords de toile à l'aide de la colle de pâte (mélange de 250 g colle de lapin, 2L de l'eau, 500 g de farine et 5 g de potassium).

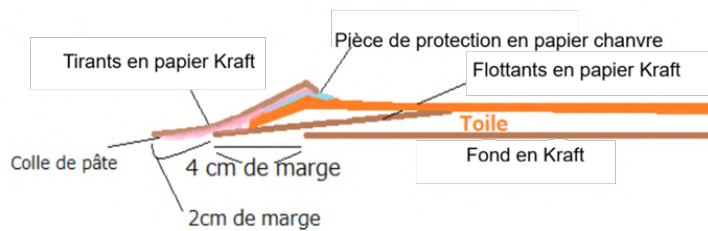
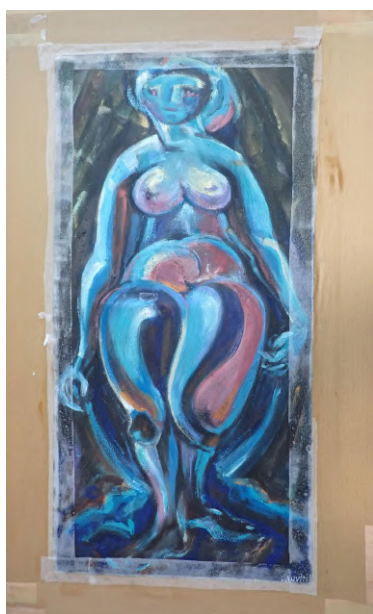


Schéma 1



Face, après mise à tirants

- 7) Mise des bandes de papier de chanvre avec Tylose à 3% dans l'eau sur les bords
8) Détournement de la toile en amont de la mise des bandes de tension



9) Montage sur un bâti d'extension en aluminium :

Les bandes de tension en intissé ont été collées au BEVA® 371 Film. Comme l'indique le schéma 2, le système de bandes est constitué de deux couches. La première couche, placée directement au contact de la toile, est composée d'un intissé fin, afin de limiter le risque de marquage sur la surface de la toile. La seconde couche, posée sur les bandes en intissé fin, est constituée d'un intissé plus épais permettant une bonne tension de la toile sur le bâti d'extension.

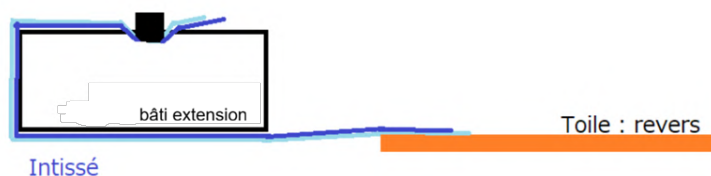


Schéma 2 (bleu foncé : intissé épais / bleu clair : intissé fin)



Bandes doublées : intissé fin et intissé épais



Montage sur bâti extension

10) Chambre humide :

L'enfoncement de la toile étant assez étendu et très marqué, il a été supposé qu'il serait difficile de le résorber uniquement par la mise sous tension du bâti. En général, la mise à plat d'une déformation localisée est réalisée par mise sous poids à l'aide d'un carton absorbant humidifié. Cependant, dans le cas de cette œuvre, le recours à une chambre humide a été choisi en amont de ce traitement local.

Ce système consiste à placer le tableau dans un espace clos présentant une humidité relative élevée, afin de détendre progressivement la toile ainsi que la couche picturale, et de faciliter la reprise des déformations. À l'atelier de l'INP, la toile montée sur bâti a été placée dans une enveloppe en film plastique, à l'intérieur de laquelle trois bacs remplis d'eau ont été disposés. L'œuvre a ainsi été maintenue pendant deux heures dans cette chambre humide.

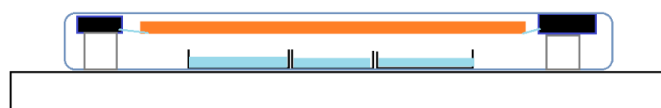
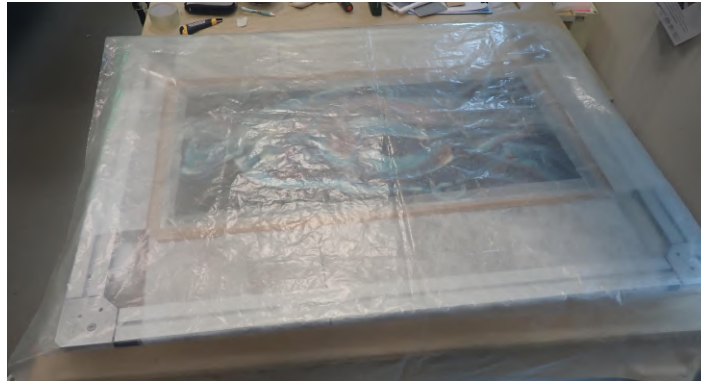


Schéma 3



Chambre humide

- 11) Mise à plat - traitement local : Après le relaxation de la toile et de la couche picturale grâce à la chambre humide, un traitement local sur la zone de l'enfoncement a été effectué par apport d'humidité, de chaleur et de pression à l'aide d'une spatule chauffante. La zone traitée a été ensuite laissée sous poids jusqu'à séchage complet.

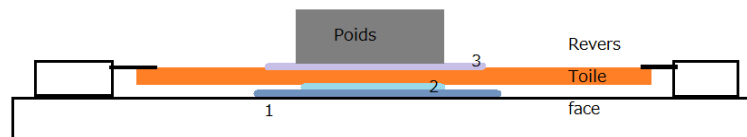


Schéma 4

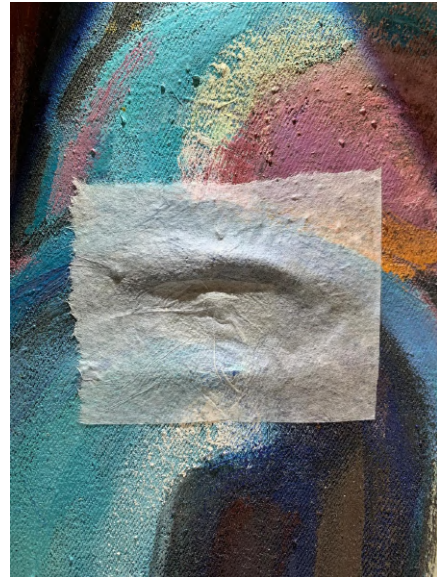
1: Melinex / 2 Evolon humidifié et Papier Bolloré 12 g/m² / Papier Sopalin



Traitement en cours



*Enfoncement, revers, en lumière rasante
en cours du traitement*



*Enfoncement, face, en lumière rasante
en cours du traitement*

- 12) Mise en place de bandes de tension en toile synthétique
Les bandes en toile synthétique ont été préalablement encollées avec Plextol[®] B500 (Dispersion aqueuse d'une résine acrylique) à 20% dans l'eau. Elles ont ensuite été collées sur la toile avec Beva[®] 371 film.
- 13) Pièce de renfort : une pièce de renfort en intissé a été posée sur la zone de l'enfoncement par le revers à l'aide du Beva[®] 371 film.
- 14) Démontage du bâti extension et remontage sur le châssis original :
Le châssis était légèrement déformé. Il a donc été mouillé puis laissé sous poids pendant une nuit afin d'en corriger la déformation. Le remontage de la toile sur le châssis a été réalisé avec des agrafes. .
- 15) Protection arrière
En vue d'assurer une conservation optimale, un dos protecteur en carton neutre à double cannelure à été apposé au revers, maintenu par des pattes vissées dans le châssis. Un molleton de polyester à été fixé sur ce dos protecteur avec des bandes de velcro. Cette protection limitera l'empoussièrement, la vibration de la toile, les risques de chocs par le revers et les variations climatiques. Des prises en galon ont été vissées sur les bords supérieur et inférieur.



Face, après intervention du support



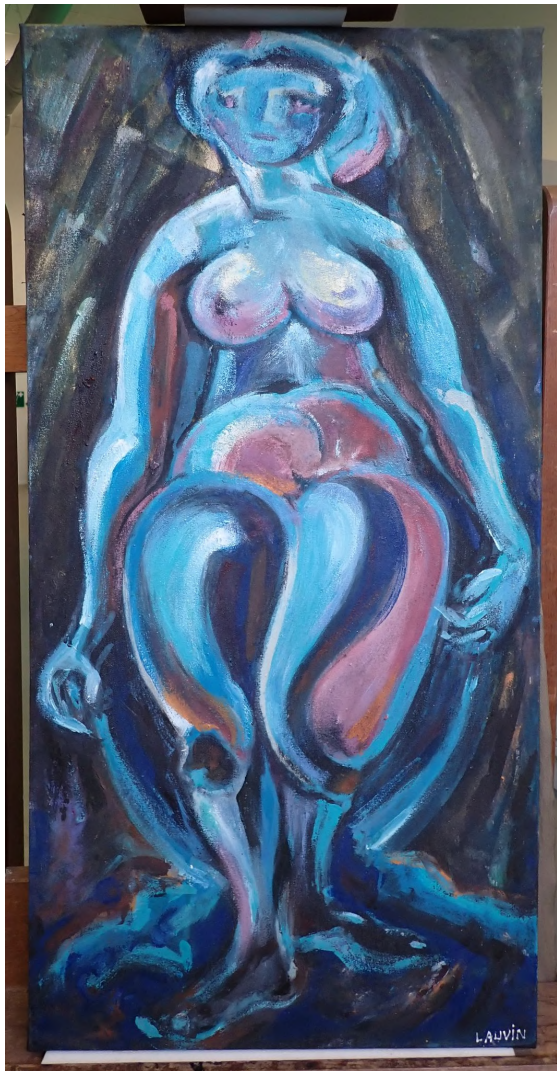
Revers, après intervention du support



Zone de déformation, après intervention du support

B. Couche picturale

À la suite des traitements du support, le décrassage général a été effectué à l'aide d'éponges microporeuses légèrement humidifiées à l'eau du robinet.



Vue générale, face, après restauration



Vue générale, revers, après restauration